

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work – Fatherland

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE

MINISTRY OF ENVIRONMENT
AND PROTECTION OF NATURE

INSPECTION GENERALE

GENERAL INSPECTORATE

00013 /AROE/MINEP/IG/11

ATTESTATION DE RESPECT DES OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES

Le Ministre de l'Environnement et de la Protection de la Nature soussigné, atteste que la Société de Transport et de Négoce du Cameroun, BP. 4755 Douala – Cameroun, adjudicataire de l'UFA 10 031, est, au titre de l'exercice 2006, en règle vis-à-vis de ses obligations environnementales, notamment celles prévues dans le cahier de charges relatif à cette UFA.

En foi de quoi, la présente Attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.-

Fait à Yaoundé, le 11 DEC 2006



HELE Pierre